



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative**

Systèmes d'information de la vie associative (SIVA)

Offre de service Le Compte Asso - Osiris

Mis à jour en septembre 2025

Contenu de la présentation

- **Pourquoi le Compte Asso et Osiris pour les demandes de subvention ?**
- **Le Compte Asso**
- **Osiris**
- **Modalités opérationnelles**

**Pourquoi Le Compte Asso et Osiris pour
les demandes de subvention ?**

Les besoins majeurs pour les associations

La grande consultation des associations (début 2023)

Chiffres-clés

Plus de 15 000 contributions

15 questions dont 2 ouvertes

Plus de 5 000 propositions



Les besoins/propositions de simplification



Besoin de mutualisation

Formulaire unique, identifiant unique, guichet unique, fin des double-saisies



Guichet centralisateur de services

Regroupement des démarches administratives simplifiées



Orienter et informer

une plate-forme capable d'orienter et d'informer



Maintien des services de proximité

Accompagnement, expertise, conseils... sur tous les sujets

Les besoins majeurs pour l'administration



Faciliter les contrôles

Accès aux données d'identité des associations et aux subventions en transverse



Disposer d'outils fiables de suivi et d'instruction des demandes

interconnectés, automatisation des contrôles, pas de double saisie, traitement des dossiers en masse, etc.



Echanger des informations avec les associations

Irritant le plus chronophage
relances, renseignements, demandes de mise à jour, etc.

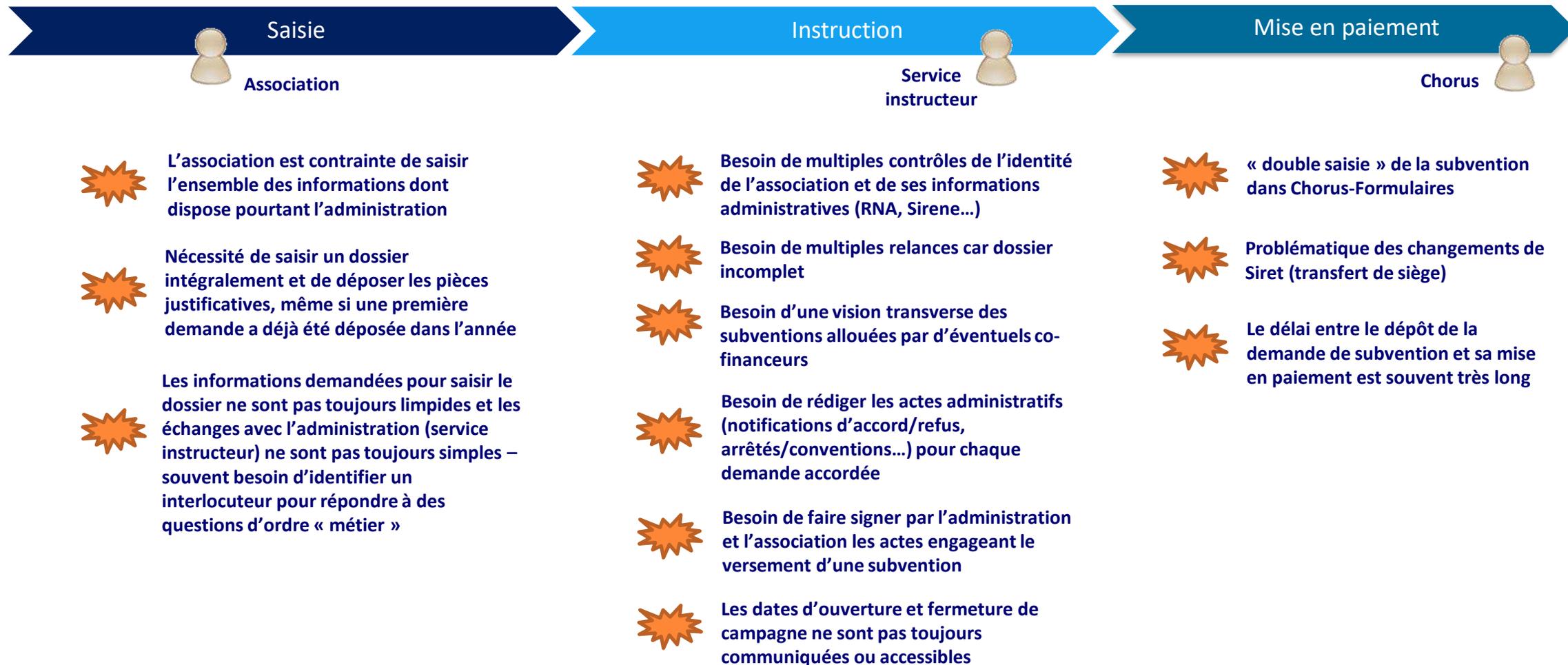


Besoin de reporting et de tableaux de bord

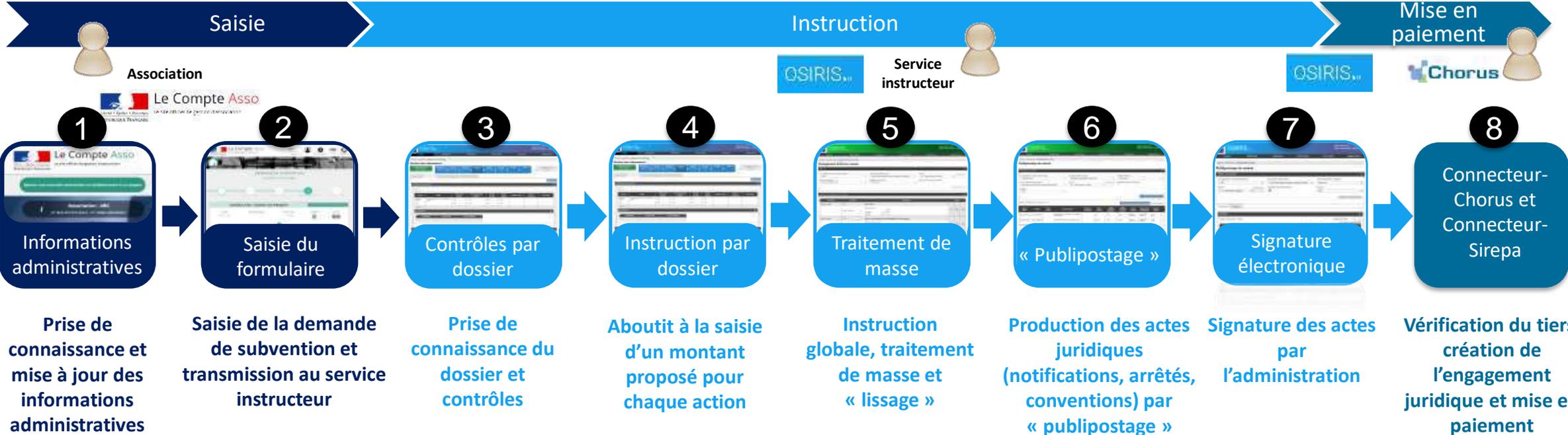
Connaissance transverse des associations et des subventions versées par l'Etat et les collectivités

Gestion des demandes de subventions et irritants habituels

3 principales étapes :



Processus d'une demande de subvention jusqu'à sa mise en paiement



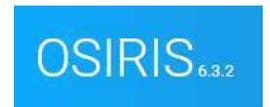
Partenaires stratégiques :

Pourquoi une offre de service interministérielle ?

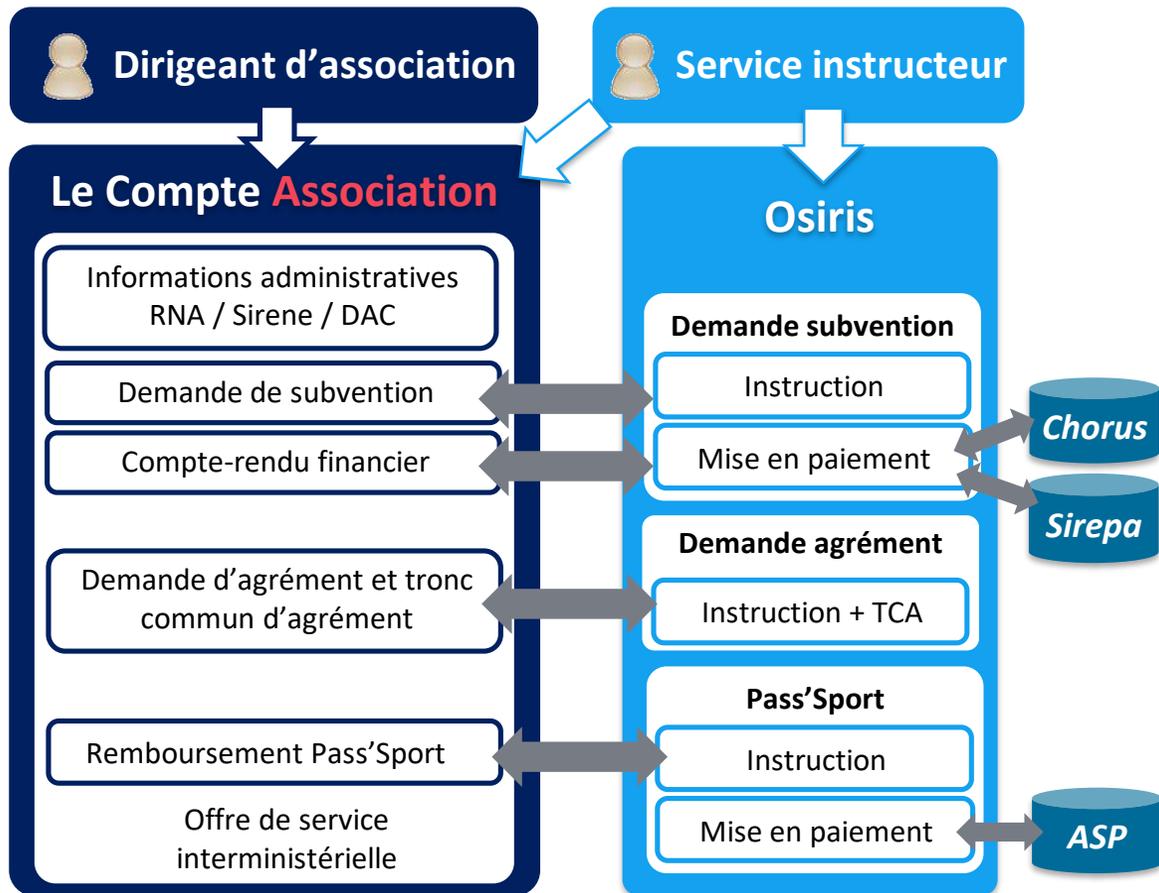
- **Demandes de subvention et les agréments ministériels** : contexte de la gestion des associations par de multiples services instructeurs
- → **besoin de communs numériques**

→ L'offre de service « Le Compte Asso – Osiris » répond à ces enjeux :

- Capacité de déploiement à grande échelle
- Structuration de la relation Etat – associations
- Réutilisation des données et briques développées
- Création de synergies et mutualisations avec les différents services instructeurs de l'Etat



L'offre de service interministérielle « Le Compte Asso – Osiris »



Partenaires stratégiques



La demande de subvention

- Gestion des campagnes via le « Répertoire des subventions »
- Saisie des demandes, échanges avec le service instructeur
- Consultation et instruction des demandes
- Production des actes juridiques
- Automatisation de la création/modification des tiers dans Chorus
- Création des EJ dans Chorus et suivi
- Suivi budgétaire consolidé
- Gestion des dossiers en masse
- Gestion des comptes-rendus financiers

La demande d'agrément ministériel et du Tronc commun d'agrément Habilitation à l'aide alimentaire

- Gestion des campagnes via le « Répertoire des agréments »
- Saisie des demandes, couplées ou non avec la demande du tronc commun d'agrément
- Consultation et instruction des demandes
- Production des actes juridiques

La procédure de remboursement des aides Pass'Sport

- Saisie des codes Pass'Sport et suivi du remboursement
- Contrôles et instruction des demandes
- Mise en paiement

Pour tous les services proposés

- Vision consolidée AC + SD par dispositif
- Vision transverse des dispositifs
- Gestion des droits des utilisateurs par service, dispositifs, rôles
- Extractions de tableaux de suivi

Partenaires majeurs



Le Compte Asso et Osiris : avantages majeurs

Le référentiel des associations

- Le Compte Asso s'appuie sur le **référentiel national des associations**, constitué des données du RNA (Répertoire national des associations, loi 1901), celles du répertoire Sirene (unités légales et établissements), et de l'appariement entre les deux bases. Un avantage majeur pour les associations et les services instructeurs :
 - Pour les associations** : elles prennent connaissance des informations dont dispose l'administration et n'ont plus besoin de les saisir une nouvelle fois. Si ces informations ne sont pas à jour, elles sont invitées à déclarer les modifications via les bons canaux.
 - Pour les services instructeurs** : garantie que les informations des demandeurs sont à jour → facilite les contrôles et réduit le risque de rejet des demandes de création d'engagement juridique dans Chorus.

La dématérialisation de la subvention de bout-en-bout et le « Dites-le nous une fois »

- Toutes les étapes du workflow sont *dématérialisées* : la saisie de la demande, son instruction, la mise en paiement, et la saisie et l'instruction des compte rendus financiers → permet de supprimer les double-saisies.
- De nombreuses actions sont *automatisées*, telles que la vérification du tiers dans Chorus ou la mise à jour des n° Siret d'un demandeur alors que son dossier est en cours d'instruction



Des outils performants pour les services instructeurs

- A toutes les étapes du workflow, des outils de « traitement de masse » des dossiers sont proposés, pour faciliter la saisie rapide des montants proposés et accordés, produire les actes juridiques (notifications, arrêtés, conventions...), la mise en paiement, etc.
- Apportent *une vision consolidée* par dispositif (AC+SD), *une vision transverse* des dispositifs, un suivi budgétaire consolidé, des extractions de tableaux de suivi...
- Les échanges avec l'association sont aussi facilités en cas de besoin d'informations complémentaires.

De la souplesse dans un cadre normé et sécurisé

- La demande de subvention dans le compte asso s'appuie sur le *formulaire cerfa 12156-06*. Cependant, des informations spécifiques à un dispositif de subvention peuvent être ajoutées, dans la limite du raisonnable.
- Les services numériques s'appuient sur *des interfaces normalisées (API)*, hébergées dans une infrastructure redondée et sécurisée.
- La gestion du projet s'effectue *de manière agile* : des évolutions majeures sont programmées chaque année, auxquelles s'ajoutent des évolutions/adaptations mineures qui peuvent être réalisées dans un délai court.

Subvention : les principales fonctionnalités

Gestion des campagnes

Existant	Répertoire des subventions (back-office du Compte Asso) : <ul style="list-style-type: none"> • description des appels à projet, des « offres » de subvention par le service instructeur • Activation/désactivation et dates limite de dépôt des dossier
A venir	Généralisation du répertoire des subventions à toutes les subventions de l'Etat, accessible depuis associations.gouv.fr

Gestion des tiers

Existant	Gestion automatisée des tiers de bout-en-bout : <ul style="list-style-type: none"> • Référentiel des associations, alimenté par le RNA et le répertoire Sirene via des mises à jour quotidienne → accès aux informations de référence → gain de temps et facilitation des contrôles • Même fonctionnement pour les autres types de structure (Siret) • Automatisation de la mise à jour des Siret (transfert de siège) • Automatisation de la création/modification des tiers et des RIBs dans Chorus
A venir	-

Interface avec Chorus (Connecteur-Chorus)

Existant	Tiers : automatisation de la création/modification des tiers et des RIBs dans Chorus Création des engagements juridiques dans Chorus et suivi Création des dépenses de paiement en flux 2 dans Chorus et suivi
A venir	<i>Création des services faits et des dépenses de paiement en flux 2 dans Chorus</i>

Saisie et instruction des demandes de subvention

Existant	Demandes de subvention : <ul style="list-style-type: none"> • Saisie des demandes dans Le Compte Asso • Consultation et instruction des demandes par le service instructeur • Echanges entre demandeur et service instructeur • Production des actes juridiques (arrêtés, conventions, notifications d'accord ou de refus...) • Gestion des dossiers en masse : publipostage, changement d'état, relances... Comptes-rendus financier : <ul style="list-style-type: none"> • Saisie dans Le Compte Asso • Réception et instruction par le service instructeur
A venir	<i>Signature électronique des actes juridiques dans Osiris</i>

Suivi/extraction/consolidation/vision transverse

Existant	<ul style="list-style-type: none"> • Vision consolidée AC + SD par dispositif • Vision transverse des dispositifs • Suivi budgétaire consolidé • Extractions de tableaux de suivi • Data.Subvention
A venir	<i>Intégration de Data.Subvention dans Osiris</i> <i>Tableaux de bord de la vie associative</i> <i>Cartographies sectorielles</i>

Déploiement de l'offre de service interministérielle « Le Compte Asso – Osiris »

Domaine	Dispositifs	Services utilisateurs	Chiffres-clés	Commentaire
Jeunesse et vie associative	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de développement de la vie associative (P163) Partenariat JEP - Jeunesse éducation populaire (P163) Service civique (P163) FONJEP (P163) Plan de développement du mentorat en France (P163) 	DJEPVA DRAJES/SDJES Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	45 561 demandes en 2024	
Sports	<ul style="list-style-type: none"> Projets sportifs territoriaux (ANS) Projets sportifs fédéraux (ANS/Fédérations sportives) Haut niveau (ANS) 2 heures de sports au collègue (P219) 	Agence nationale du Sport Direction des Sports DRAJES/SDJES Fédérations sportives CREPS	35 961 demandes en 2024	
Enseignement scolaire et supérieur	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scolaire (P230) Science – société (P172) Vie étudiante (P231) Formation supérieure et recherche universitaire (P150) 	MEN/DGESCO MESR/DGRI MESR/DGESIP MESR	612 demandes en 2024	
Champ social : cohésion sociale et hébergement et accès au logement	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables (P177) Inclusion sociale et protection des personnes (P304) Intégration et accès à la nationalité française (P104)	DIHAL DRIHL, DREETS/DDETS de HDF et de PDL	778 demandes en 2024	
Protection de l'environnement	Protection de l'environnement (P113, P159, P181, P217)	DREAL PACA, HDF, PDL, Grand-Est	212 demandes en 2024	
Politique de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> Politique de la ville (P147) Cohésion des territoires (P112) 	ANCT, DGCL DREETS/DDETS, Préfectures	+38 000 demandes en 2025	Nouveau en 2025 (Osiris)

Le Compte Asso et Osiris : workflow de la demande de subvention



L'intégralité des traitements des demandes de subvention sont dématérialisés et automatisés autant que possible. Toute double-saisie ou perte de temps est vouée à disparaître.

Le Compte Asso et Osiris : gestion des droits des utilisateurs

La gestion des droits des utilisateurs s'appuie sur 3 paramètres :

▪ Le rôle de l'utilisateur (4 rôles possibles) :

- **Consultant** : accède à Osiris seulement et dispose d'un droit de consultation des dossiers de son ou ses dispositifs de subvention
- **Gestionnaire** : dispose des mêmes droits que le consultant avec en plus le droit de modifier les dossiers de **son périmètre d'action** *
- **Superviseur** : dispose des mêmes droits que le gestionnaire avec des droits supplémentaires dans le workflow (modification des dossiers dans l'état « En attente superviseur »), au niveau des modules de traitement de masse, de la gestion des « templates » pour le publipostage
- **Administrateur** : dispose des mêmes droits que le superviseur avec en plus le droit de créer/modifier les utilisateurs de **son périmètre d'action** *

* Le périmètre d'action d'un utilisateur est composé de :

- son service instructeur et le cas échéant de **ses services enfants** **
- et de son ou ses dispositifs de subvention (= les deux derniers paramètres ci-dessus)

** **Les services enfant d'un service instructeur** correspondent à tous les services qui lui sont rattachés territorialement dans une logique verticale. Exemple : les services départementaux d'un service régional de la même région.

▪ Son service instructeur :

- Tout utilisateur exerce nécessairement au sein d'un service instructeur
- Si son rôle est gestionnaire ou plus, il dispose des droits lui permettant de saisir (dans le compte asso) et modifier (dans le compte asso et dans Osiris) tous les dossiers de **son périmètre d'action** *

▪ Son ou ses dispositifs de subvention (ou types de financement) :

- Un dispositif correspond en général à un programme au sens LOLF. Il peut aussi constituer un ensemble de programmes ou une partie d'un programme.

The screenshot displays two sections of a web interface for user management.

Périmètre

Service: *
DR-OCC - Direction régionale d'Occitanie (dropdown menu) [Tous les services] [Filtrer service]

Programme(s): *
5 sélectionné(s) (dropdown menu)

Rôles

Super Administrateur	Administrateur	Superviseur	Gestionnaire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultant *	Saisisseur Chorus	Valideur Chorus	Valideur Sirepa
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le Compte Asso

Le Compte Asso : les services

Catégories de services	Réalisés	À venir
Création et déclaration du changement de situation	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de connaissance des informations administratives 2018 • Demande d'attribution d'un n° Siret 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une association • Déclaration de changement de situation 2026
Demande de subvention et d'agrément	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de subvention 2018 • Demande de subvention à co-instruire 2020 • Compte rendu financiers 2020 • Signature numérique des actes administratifs 2021 • Demande de subvention pour un organisme autre que association 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'agrément : nouvelle demande, renouvellement, tronc commun 2025 • Annuaire des subventions 2026
Autres déclarations	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des activités des bénévoles déclarés dans le cadre du CEC 2019 • Demandes de remboursement du Pass'Sport 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des comptes au Journal officiel

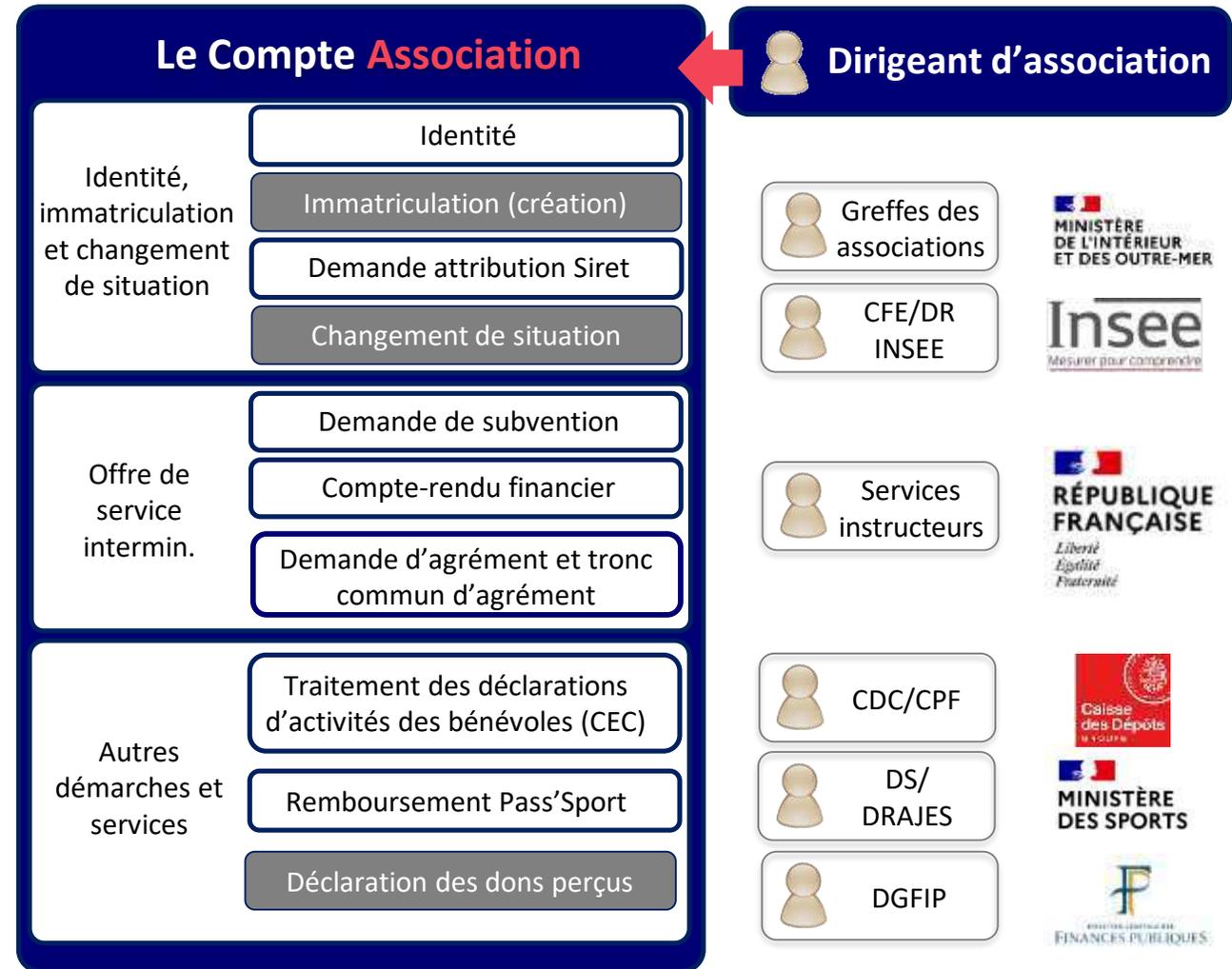
Le Compte Asso, le guichet centralisé des démarches administratives des associations

Réalisations

	Services réalisés
Comptes créés	528 000
Immatriculation/demande d'attribution de n° Siret	55 000 / an
Demande de subvention	83 000 / an <i>potentiel</i> 220 000 / an
Compte-rendu financier	31 000 / an
Traitements des déclarations d'activité des bénévoles	7 000 / an
Remboursements Pass'Sport	1,65M / an

Reste à faire

	Services potentiels ou à venir
Immatriculation/création juridique	70 000 / an
Déclaration changement de situation :	
- greffes des associations	250 000 / an
- Centres de Formalités des Entreprises/Insee	150 000 / an
Demande d'agrément + TCA/habilitation/label	100 000 / an
Déclaration des dons perçus	



au 1^{er} janvier 2025

COMPTES CREES

582 000
+26%

DEMANDES D'ATTRIBUTION DE N° SIREN

54 895
+7%

54 894 attribués en 2024
51 115 attribués en 2023
43 000 attribués en 2022
37 000 attribués en 2021

BENEFICIAIRES DU PASSPORT

60 328 structures sportives

1,65M
+20%

DEMANDES DE SUBVENTION

82 939
+13%

82 939 en 2024
73 548 en 2023
65 513 en 2022
59 000 en 2021
53 000 en 2020

ACTIVITES DE BENEVOLAT

En 2024 : 7 197 déclarations
5 952 validées
4 594 droits CEC acquis
82 240 bénéficiaires CEC

7 197
+12%

DISPOSITIFS DE SUBVENTION

18
+6%

18 en 2024
17 en 2023
14 en 2022
9 en 2021
5 en 2020

COMPTE-RENDUS FINANCIERS

31 125 en 2024
29 565* en 2023
33 426* en 2022
25 000 en 2021

31 125
+5%

Le Compte
Asso

* A partir de 2023, on n'exige plus de compte-rendu financier pour les subvention de fonctionnement (près de 15 000 dossiers concernés)

Le Compte Asso : les fonctionnalités de l'offre de service



Dirigeant
d'association



Service
instructeur

Fonctionnalités	Accès aux associations	Accès aux services instructeurs
Création du compte et relation avec une association/établissement	✓	
Administration du compte et des associations/établissements liés	✓	
Identité de l'association : prise de connaissance et saisie des informations administratives	✓	✓
Répertoire des subventions : saisie de la subvention (ou « offre de subvention ») proposée par le service instructeur		✓
Saisie des demandes de subvention	✓	✓
Saisie des comptes rendus financiers	✓	✓
Suivi des dossiers de demande de subvention (suivi de l'état d'avancement, reprise des dossiers...)	✓	✓
Prise de connaissance des dossiers en cours de saisie et transmis par les associations dans Osiris		✓

Création du compte

- Le compte est nominatif et individuel : il est créé au nom d'une personne physique
- La personne physique est invitée à intégrer dans son compte l'association au sein de laquelle elle exerce une fonction
- Toute association est identifiée par son n° RNA et son n° SIREN (loi 1901) ou seulement son n° SIREN pour associations d'Alsace-Moselle
- Plusieurs associations peuvent être intégrées au sein du même compte (à condition d'exercer une fonction pour chacune d'entre elles)
- L'utilisateur accède alors à une palette de service en fonction de son profil et/ou de la situation de son association



Administration du compte

- Modification de son identité et de son adresse de messagerie de connexion
- Gestion des associations intégrées dans le compte (suppression, modification de l'établissement, modification de la fonction exercée)
- Suppression du compte

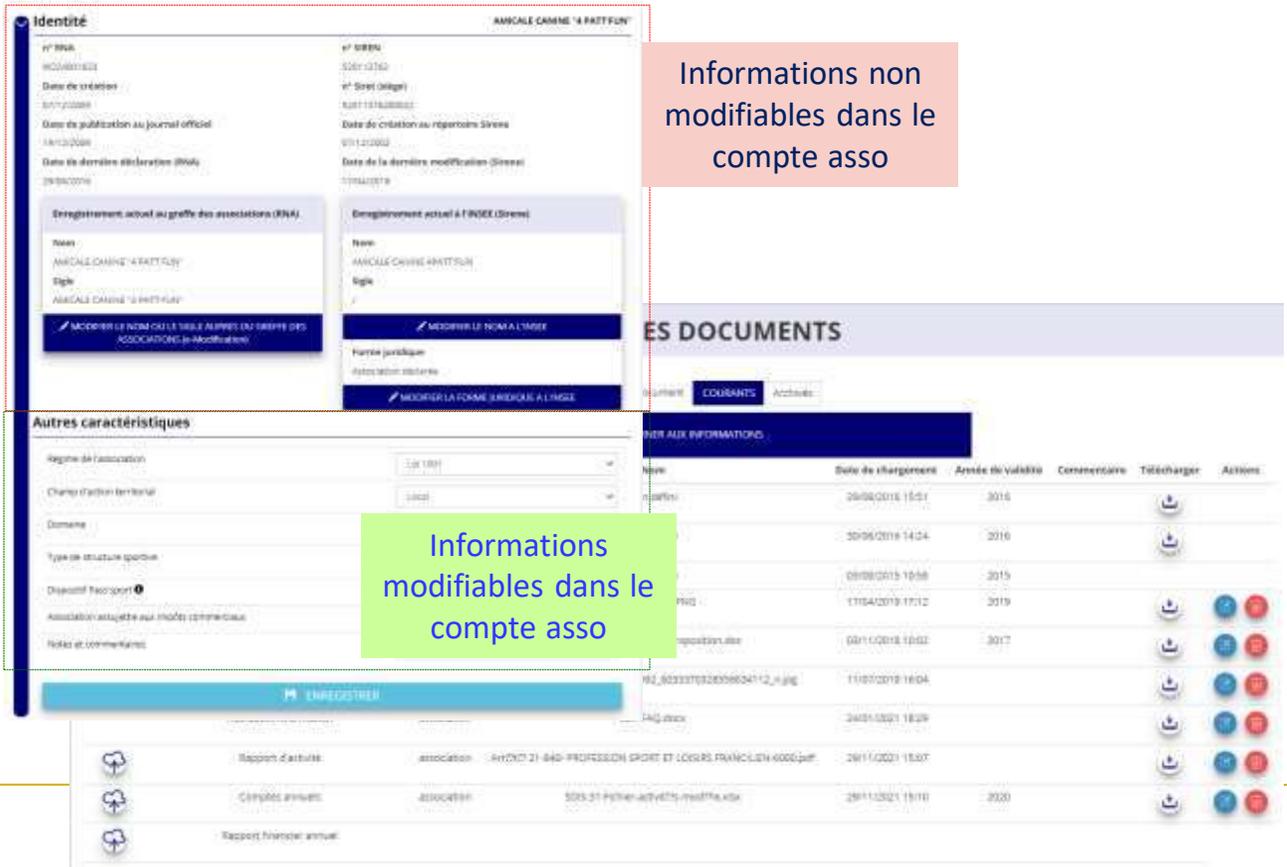
Le Compte Asso : identité de l'association

 **Dirigeant d'association**

 **Service instructeur**

Prise de connaissance des informations administratives de l'association

- L'utilisateur ayant intégré son association dans le compte asso peut prendre connaissance des informations que détient l'administration.
- Les informations issues des bases référentielles (RNA et Sirene) ne sont pas pour l'instant modifiables dans Le Compte Asso : l'utilisateur est invité à les modifier en utilisant les canaux adéquats.



Identité

AMICALE CANINE "4 PATTS'FUN"

Informations non modifiables dans le compte asso

Informations modifiables dans le compte asso

LES DOCUMENTS

Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
rapport	26/06/2016 16:51	2016			
rapport	20/06/2016 14:04	2016			
rapport	09/08/2015 10:58	2015			
rapport	17/04/2019 17:12	2019			
rapport	04/11/2018 18:02	2017			
rapport	11/07/2019 18:04				
rapport	24/01/2021 18:29				
rapport	26/11/2021 15:07				
rapport	26/11/2021 15:10	2020			

AMICALE CANINE "4 PATTS'FUN"
n° RNA : 80234001629 n° SIREN : 520113762

Saisie et modification des informations complémentaires

- Les informations nécessaires à la saisie d'une demande de subvention mais qui ne figurent pas dans les bases référentielles sont directement saisissables dans le compte asso
- On entend pas « informations » des données et des documents

Objectif : paramétrer les subventions pour les rendre accessibles aux associations

- Depuis Le Compte Asso, un service instructeur doit paramétrer ses subventions (ou offres de subvention) afin de les rendre accessibles par les associations demandeuses de subvention.
- Une subvention peut être réutilisable chaque année, il suffit l'activer et de la désactiver en fonction des dates des campagnes de subvention souhaitées.

CONSULTER OU MODIFIER UNE SUBVENTION

Subvention active

Description de la subvention

Code	3	Libellé *	Hauts-de-France - PDVA-FORMATION 2022
Service financeur *	Délégation régionale - Hauts-de-France (t...	Description	
Services co-instructeurs	Services co-instructeurs	Texte de référence / site internet	http://hauts-de-france.drjcs.gouv.fr/spip.php?article418
Nom du dispositif *	Fonds de développement de la vie associ...	Critères d'éligibilité	
Type de projet *	Action		
Exercice *	2022		

Contacts du service instructeur

Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES)

Civilité nom prénom	Par mail	Téléphone	0359713470/035971346-
Adresse de messagerie	drajes-vie-associative@region-academique.hi		

RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche:

Nom du dispositif:

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (2097)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Financeurs	Campagne	Active	Couverture	Dupliquer	Restaurer	Actions
1	PDVA national Formation des bénévoles 2022	Fonds de développement de la vie associative	Action	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Bureau 1018 (DBPVA)	2022	Oui	national - France			
2	Partenariat JEP - Soutien aux fédérations et associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire	Partenariat JEP	Action	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Bureau 1018 (DBPVA)	2022	Oui	national - France			
3	Hauts-de-France - PDVA-FORMATION 2022	Fonds de développement de la vie associative	Action	Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES)	2022	Oui	régional - Hauts-de-France			

Le paramétrage d'une subvention consiste en :

- Nommer clairement la subvention
- Lui attribuer un service instructeur et un dispositif de subvention
- Identifier le type de projets (action, investissement, fonctionnement)
- Lui donner une description, un texte de référence, identifier ses critères d'éligibilité
- Identifier un contact au sein du service instructeur (pour les associations)
- Activer/désactiver d'éventuels sous-dispositifs et pour chacun, leur attribuer une date de début et de fin de campagne
- Activer/désactiver la subvention
- Le système attribue automatiquement un code à chaque subvention créée, qu'il est possible de communiquer aux associations afin de faciliter leur recherche dans le compte asso

Le Compte Asso : saisir une demande de subvention

 **Dirigeant d'association**

 **Service instructeur**

La saisie dématérialisée d'une demande de subvention s'effectue en 5 étapes :

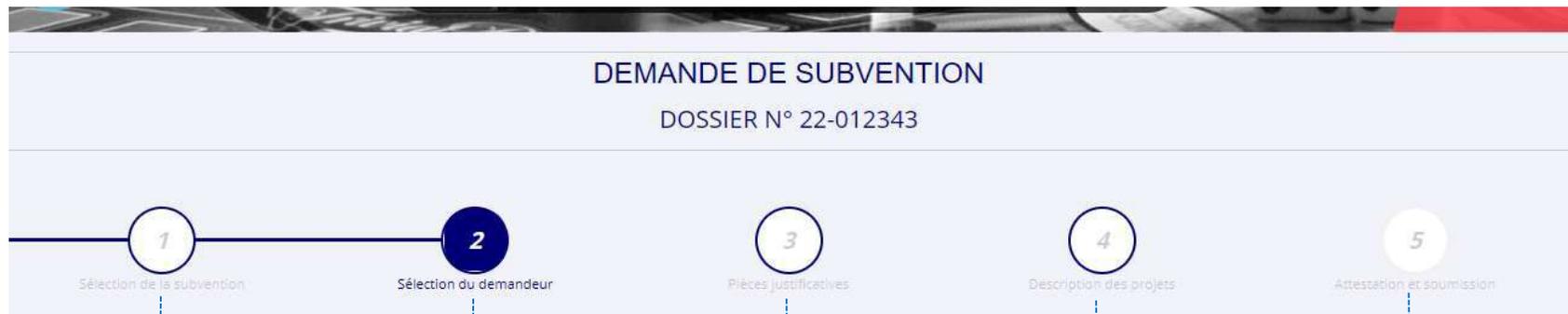
1 La recherche et l'identification de la subvention demandée : quel dispositif ? Quel service instructeur ?

2 La sélection du demandeur (établissement demandeur) et la saisie/vérification de ses informations administratives.

3 La vérification/complétion des documents administratifs du demandeur et requis pour la demande de subvention

4 La saisie du/des projet-s qui font l'objet de la demande. En cas de renouvellement d'une année sur l'autre, il est possible de pré-remplir le formulaire avec les données saisies l'année précédente.

5 Les attestations, récupération du cerfa produit au format pdf, et la transmission de la demande au service instructeur.



Sélection de la subvention :

- Le demandeur cherche la subvention et la sélectionne.

Sélection du demandeur :

- Le demandeur sélectionne l'établissement qui demande la subvention et le cas échéant, complète les informations manquantes.

Pièces justificatives :

- Le demandeur est invité à vérifier les documents de son associations et le cas échéant, les met à jour.
- Des documents propres à la demande doivent aussi être téléversés, selon le dispositif de la subvention sélectionnée.

Description des projets :

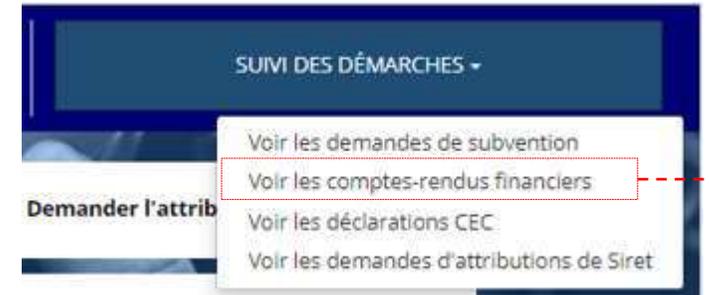
- Le demandeur doit saisir le ou les projets de sa demande de subvention.
- Les informations demandées sont propres au cerfa, mais se matérialisent souvent par des listes déroulantes propres à chaque dispositif. Des champs spécifiques au dispositif de la subvention peuvent aussi être demandés.
- Tous les projets saisis doivent être complets avant de permettre au demandeur de passer à la dernière étape.

Attestation et soumission :

- Le demandeur est invité à attester l'ensemble des informations saisies.
- Il peut télécharger le formulaire cerfa de sa demande au format pdf.
- Il doit enfin transmettre sa demande au service instructeur.



- La saisie dématérialisée des comptes rendus financiers est possible pour les demandes déposées via le compte asso durant un exercice antérieur et qui ont fait l'objet de l'attribution d'une subvention.
 - Pour les dossiers pluriannuels, un compte rendu financier par année doit être saisi par le bénéficiaire de la subvention.
 - A l'instar d'une demande de subvention, la demande peut être saisie par le demandeur de la subvention (l'association) ou le service instructeur, si ce dernier a reçu les comptes-rendus financiers via le formulaire « papier ».
- Le compte-rendu financier est accessible au sein même de la demande de subvention initiale, dès que le dossier a atteint l'état « Payé, en attente des comptes-rendus financiers ». L'utilisateur est invité à les saisir une fois que son projet financé a été réalisé.



COMPTE-RENDU FINANCIER DE SUBVENTION 2021



Compte rendu financiers des projets :

- Pour chaque projet financé, l'utilisateur est invité à saisir les informations qui relèvent de la réalisation de ses projets financés et réalisés
- Une fois que l'ensemble des comptes rendus financiers des projets financés est complet, l'utilisateur est invité à passer à l'étape suivante.

Pièces justificatives :

- L'utilisateur est invité à vérifier les documents de son associations et le cas échéant, les met à jour.
- Des documents propres à la demande doivent aussi être téléversés, selon le dispositif de la subvention.

Attestation et soumission :

- L'utilisateur est invité à attester l'ensemble des informations saisies.
- Il peut télécharger le formulaire cerfa de sa demande au format pdf.
- Il doit enfin transmettre sa demande au service instructeur.

Suivi des dossiers

- Chaque demande de subvention créée produit un dossier, accessible à tout moment par son créateur.
- Une fois que le dossier est transmis au service instructeur ou que la subvention est désactivée par le service instructeur, le demandeur (association) ne peut plus modifier le dossier, sauf si le service instructeur lui redonne la main.
- Le créateur du dossier peut le partager avec un autre utilisateur, à condition que celui-ci a intégré la même association dans son compte.
- L'utilisateur peut envoyer un message au service instructeur, et consulter l'avancement de son dossier via **le fil d'activité**, constitué de l'ensemble des notifications dont la demande a fait l'objet.

Fil d'activité

27/07/2021 16h08 - Modification état dossier - Le dossier a été transmis au service instructeur
27/07/2021 16h21 - Modification état dossier - Le dossier est en cours d'instruction
27/07/2021 16h47 - Message - Le service instructeur a envoyé un message Message du service instructeur : Votre fichier de candidature n'est pas valide
16/11/2021 19h12 - Modification état dossier - Le dossier est en cours d'instruction
17/11/2021 16h37 - Modification état dossier - Le dossier a été accordé par le service instructeur
17/01/2022 09h42 - Modification état dossier - Le dossier est renvoyé au compte asso
17/01/2022 09h42 - Message - Le dossier est renvoyé au compte asso Message du service instructeur : Motif du renvoi du dossier au compte asso : xx

Messagerie avec le service instructeur

Saisir un message



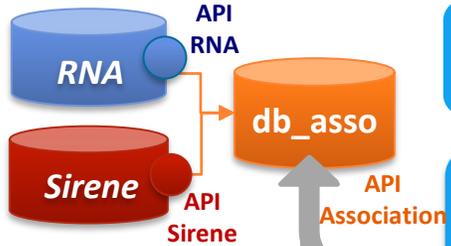


Suivi de l'instruction de la demande

- **Les notifications :**
 - Changements d'état du dossier
 - Messages avec le service instructeur
 - Relance pour documents manquants
 - Mise à jour du RIB du demandeur
 - Mise à jour du Siret du demandeur
- **Messagerie** avec le service instructeur

Osiris

Osiris : présentation générale



Le Compte Association

- Informations administratives RNA / Sirene / DAC
- Demande de subvention
- Comptes-rendus financiers
- Demande d'agrément et tronc commun d'agrément
- Remboursement Pass'Sport

Service instructeur

Osiris

- Structure (bénéficiaire)**
- Demande subvention**
 - Instruction**: Changement d'état, Publipostage, Échange de notifications
 - Mise en paiement**: Gestion tiers et RIB, Création EJ
- Traitement de masse**: Changement d'état, Publipostage, Envoi de messages
- Demande agrément**: Instruction + TCA
- Pass'Sport**: Instruction, Mise en paiement

Demandes de subvention :

- Instruction – Workflow – Publipostage
- Traitement de masse
- Mise en paiement (connecteur-Chorus) : Gestion des tiers et des RIB / Création d'EJ

Chorus

- Fournisseur (tiers)
- EJ

Sirepa

- Fournisseur (tiers)
- EJ

ASP

- Remboursement

Osiris : accueil et modules

L'accès aux modules s'effectue :

- Depuis l'accueil, par l'intermédiaire de raccourcis vers une liste de dossiers ou de notifications
- Par la barre de navigation horizontale, chaque menu disposant lui-même de sous-menus facilitant ainsi le passage d'un module à un autre

The screenshot shows the Osiris 6.3.2 interface with the following components:

- Navigation Bar:** ACCUEIL, BÉNÉFICIAIRE, SUBVENTION, NOTIFICATIONS, STATISTIQUES, ADMINISTRATION.
- Header:** OSIRIS 6.3.2, Super Admin AC, Super Administrateur / Valideur Chorus.
- Callouts (top):**
 - Consultation des informations sur les bénéficiaires des subventions
 - Consultation et instruction des demandes de subvention
 - Suivi des notifications échangées avec le compte asso
 - Extraction Excel pour le suivi des dossiers et rapports consolidés
 - Gestion des utilisateurs et des « templates » de documents
- Mes raccourcis:**
 - Mes dossiers: 0
 - Evaluations 2020: 2725
 - Dossiers incomplets: 0
 - Gestion Chorus
- Notifications du compte association:**
 - Changement d'état: 53
 - Modifications bénéficiaires: 0
 - Modifications documents: 0
 - Messages: 5
- Mes informations:**
 - Publipostage-balises pour Osiris-v17.xlsx
 - LeCompteAsso-services_instructeurs-v1.9.pptx
 - Evolutions LCA-1.9 Osiris-6.0.pptx
 - Osiris v6.0.pptx
 - Osiris-Connecteur-Chorus.pptx
- Suivi budgétaire (consolidé):**
 - Instruction des dossiers workflow:

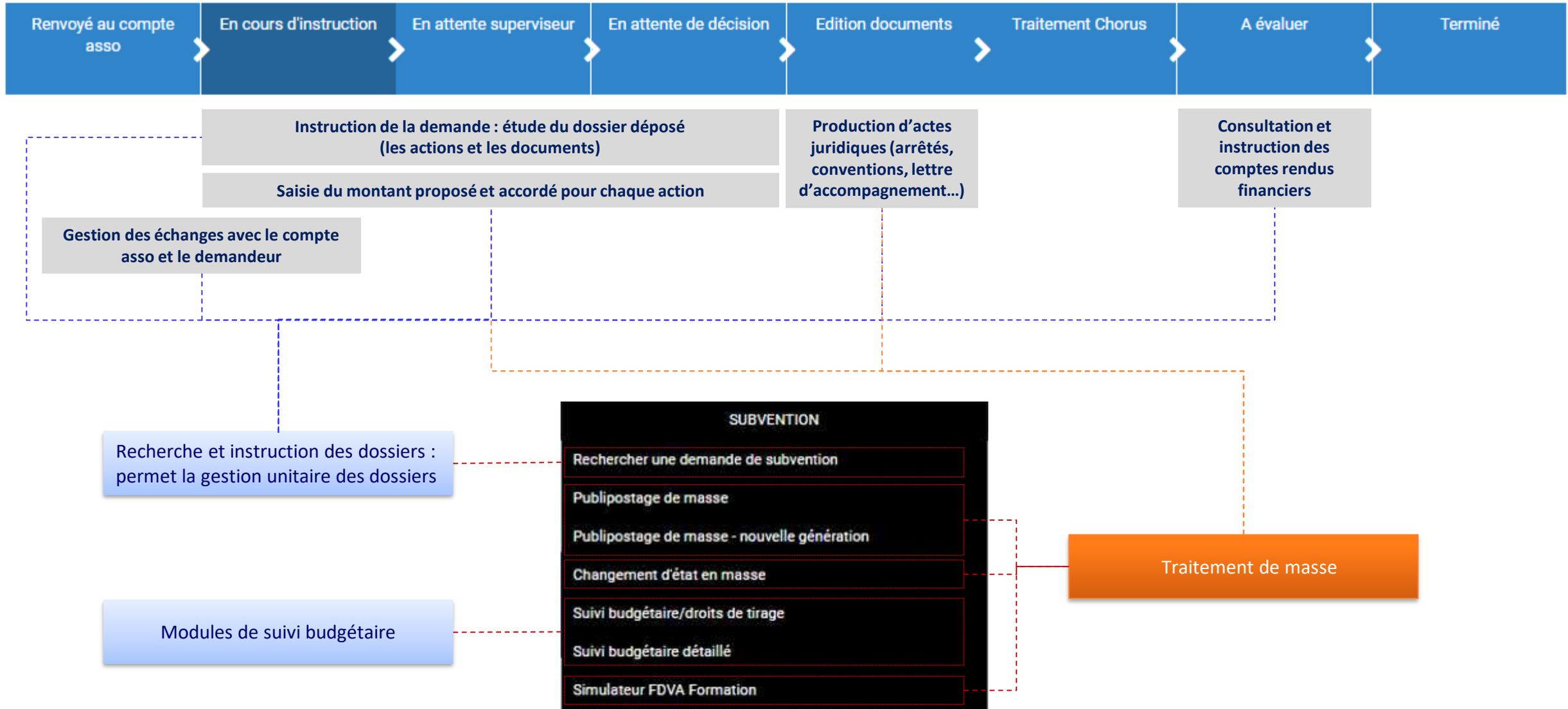
Renvoyé au compte asso	En cours d'instruction	En attente superviseur	En attente de décision	Edition documents	Traitement Chorus	A évaluer	Terminés	Refusés
24	30	4	1	40	17	14	2	13
- Information et documentation:** A central box pointing to the download links in 'Mes informations'.

Raccourcis permettant d'accéder à une liste de dossiers en fonction de leur état

Compteurs des différents types de notifications échangées avec le compte asso

Suivi du workflow et du nombre de dossier dans chaque état

Osiris : instruction des dossiers de demande de subvention



Osiris : instruction unitaire des dossiers (1/2)

Rechercher une demande de subvention

- La recherche s'effectue en renseignant un n° de dossier, un n° RNA ou n° SIREN/Siret et/ou en sélectionnant différents critères : l'état du dossier, le type/sous-type de financement, le service instructeur, l'exercice, etc.
- Des filtres sont positionnés par défaut selon le profil de l'utilisateur
- Le résultat de la recherche affiche une liste de dossier

ACCES + Subventions

Recherche d'une demande de subvention

Ordres de recherche

N° de dossier / LDA :

N° SIRET / Bénéficiaire / RNA / Affiliation :

Statut du dossier :

Nom du bénéficiaire :

Région du bénéficiaire :

Département du bénéficiaire :

N° Programme / Type de financement :

Service :

Inclure les services territoriaux :

Exercice :

[Afficher plus de filtres](#) [LANCER LA RECHERCHE](#)

Nombre de résultats de la recherche : 219

[EXPÉRIMENTEZ LES REGARDS \(LGV\)](#)

N° dossier	N° SIRET	Nom	Code Postal	Siège	Service	Montant demandé	Montant proposé	Montant accordé	Etat du dossier	Coef
AMS 21-0001	4886697489910	AVIGNON LE PONTET TRIATHLON	84134	04	2021	2 300 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
SD01-21-0001	8614819060010	AIN TEAM RUGBY SEVINS	01460	04	2021	4 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
SD01-21-0002	31704881300038	COMITE DEPARTEMENTAL EPOUV DE GAIN (COEDPINE)	01000	04	2021	4 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
SD01-21-0003	4618620400010	CERCLE D'ECHECS DE HENRIEUILLE	01800	04	2021	1 500 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1
SD01-21-0004	8017140000010	LES RANDONNEURS DU BRIZIN	01180	04	2021	1 000 €	0 €	0 €	En cours d'instruction	1

ACCES + Subventions + 0001-21-0002 (21-00020)

Gestion des subventions

REVENIR À L'ÉTAT PRÉCÉDENT

Retour au compte rendu

En cours d'instruction

En attente d'approbation

En attente de dossier

Édition documents

Transmettre dossier

À l'étude

Terminé

PASSER À L'ÉTAT SUIVANT

Accueil dossier

Financement

Documents et publipostage

Pré-activité et historique

[MODIFIER](#)

DOSSIER COMPTE AGRO

Information sur le bénéficiaire :

Identifiants	Identité	Personne chargée du dossier
N° RNA : W012003914	Nom : COMITE DEPARTEMENTAL EPOUV DE GAIN (COEDPINE)	Nom : Monsieur Jeremy MARCON
N° SIRET : 31704881300038	Adresse : Boulevard Joffre Centre sportif de la vie associative	Fonction : Chargé de mission
N° Sirepa : Non renseigné	Ville : 01000 Bourg-en-Bresse	Téléphone : 0474221738
N° Affiliation		Courriel : Compta@013@agpc.fr
Datification siège		

DÉTAIL DU DOSSIER

Type de financement	Service	Date de transmission
F2004	0001 - Direction Départementale de l'Élevage	10/12/2020
Sous-type de financement	Période	Dernière modification
Financement global (convention, projet) Financement	Annuel	10/11/2021
Bénéficiaire*	Exercice	Nature E.L.
Votre dossier	2021	

Actions du dossier par rang de priorité

Rang	N° dossier de l'action	Intitulé
1	0001-21-0002-1	Consultation de dossier accordé (ou à gérer) avec accompagnement
2	0001-21-0002-2	Déclassement sans oppositif au niveau départemental

Consulter/modifier un dossier

- Un dossier se présente sous la forme de **4 onglets**
- En fonction des droits de l'utilisateur, celui-ci peut **consulter ou modifier** le dossier
- S'il dispose des droits de modification, et si les règles de gestion le permettent, il peut aussi **faire évoluer l'état du dossier**

Osiris : instruction unitaire des dossiers (2/2)

La demande de subvention : 4 onglets

Accueil dossier :

- Présentation du dossier
- Accès aux actions
- Modification du service instructeur

Gestion des subventions

REVENIR À L'ÉTAT PRÉCÉDENT | Retour au compte asso | En cours d'instruction | En attente supérieure | En attente de décision | Edition documents | Traitement | Clavier | A l'étape | Terminé | PASSER À L'ÉTAT SUIVANT

Accueil dossier | Financement | Documents et publipostage | Fil d'activité et historique

BOGIER COMPTE ASSO [MODIFIER]

Information sur le bénéficiaire :

Identifiants	Mentité	Personne chargée du dossier
N° RPA W01200918	Nom COMITE DEPARTEMENTAL EPYV DE GARD (000001)	Nom Monsieur Jérémy MARCOU
N° SIRET 31704441000038	- Adresse Boulevard Joffre Centre ville de la ville associative	Fonction Chargé de mission
N° Sireps Non renseigné	Ville 01000 Bougeon-Bressac	Téléphone 0474221728
N° Affiliation		Courriel Compteg01@epyg.fr
Dotation siège		

Détail du dossier :

Type financement F209	Service 0301 - Direction Départementale de l'Éq.	Date de transmission 13/12/2020
Base type de financement Financement global commercial (projet) Financement	Période Annuel	Dernière modification 13/11/2021
Destinataires Comité asso	Exercice 2021	N° dossier E.J. -

Actions du dossier par rang de priorité :

Rang	N° dossier de l'action	Intitulé
1	0001-01-0001-E	Consultation du dossier associatif local grâce à votre accompagnement
2	0001-01-0001-E	Établissement d'un dossier de demande de subvention

Financement :

- Saisie du montant proposé
- Saisie du montant accordé
- Modification du RIB

N° dossier	Intitulé	Date limite de dépôt	Total des subventions attribuées	Montant demandé	Montant proposé	Montant accordé	État de l'opération	Commentaire
0001-01-0001-E	Consultation du dossier associatif local grâce à votre accompagnement	0001	000	000				
0001-01-0001-E	Établissement d'un dossier de demande de subvention	0001	1000	1000				
Totaux		11000	4000	4000				

Document et publipostage :

- Prise de connaissance des documents du dossier
- Porte-document
- Publipostage

Type de document	N° dossier	Date limite	Date de dépôt	Document	Statut de l'étape	Statut
Plan de gestion de l'association	0001	15/12/2021	0001	Plan de gestion de l'association	En cours	En cours
Statut de l'association	0001	15/12/2021	0001	Statut de l'association	En cours	En cours
Statut de l'association	0001	15/12/2021	0001	Statut de l'association	En cours	En cours

Messagerie avec le bénéficiaire (avec son compte asso)

Fil d'activité :

- 1 - Changement de date
- 2 - Changement de statut
- 3 - Modification de l'attribut
- 4 - Modification de document
- 5 - Message

Date	Statut	Type	Intitulé	Description	Message	Statut
13/12/2020 10:00	OK	1	Message	Le dossier est en cours d'instruction	Message	En cours
13/12/2020 10:01	OK	2	Message	Le dossier a été transmis au service instructeur	Message	En cours

Historique des modifications :

Niveau	Date	Intitulé	Statut	Modification
Niveau 1 - important				
Niveau 2 - Moyen				
Niveau 3 - Faible				

Fil d'activité et historique :

- Messagerie avec le bénéficiaire (via son compte asso)
- Notifications échangées avec le compte asso
- Historique des modifications du dossier

Osiris : traitements de masse

4 modules de traitement de dossiers en masse

- Permet d'exécuter la même action pour un ensemble de dossiers d'un même type/sous-type de financement, d'un même service et pour un même état :

Changement d'état en masse :

- Saisie de montant proposé et accordé
- Passage à l'état suivant ou précédent

Publipostage de masse :

- Permet de produire un type d'acte juridique pour chacun des dossiers
- Un document est aussi produit pour l'ensemble des dossiers

Envoi de message en masse :

- Permet de sélectionner un ensemble de dossier et d'envoyer un message dans le compte asso à l'utilisateur, celui-ci étant informé par courriel de l'envoi d'un message

Simulateur :

- Permet de réduire le montant accordé d'un ensemble d'action en fonction de l'enveloppe disponible, et de règles de gestion spécifiques

ACCUEIL BÉNÉFICIAIRE SUBVENTION NOTIFICATIONS STATISTIQUES ADMINISTRATION

Accueil > Subventions > Changement d'état en masse

Changement d'état en masse

Filtres

N° Programme / Type de financement: FDVA

Sous-type de financement: Formation des bénévoles

Service: DR-OCC - Direction régionale d'Occitanie

Etat des dossiers: En cours d'instruction

Modalité financement: Votre choix

Inclure les services territoriaux:

RECHERCHER

Résultats : 20 dossiers | 32 actions

N° Dossier	N° Action	Financement	Action
0009-21-0001		TRAVERSE	
	0009-21-0001-1	Formation permis remorque 2021 Demandé: 900 Proposé: 900	← [E] →
0009-21-0002		ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU COEUR DE L'ARIEGE	
	0009-21-0002-1	Mieux connaître les Restos 2021 Demandé: 1800 Proposé: 1800	
	0009-21-0002-2	Rencontre avec les familles - Invitation à l'inscription 2021 Demandé: 1800 Proposé: 1800	
	0009-21-0002-3	Rencontre avec les familles - Réussir la rencontre 2021 Demandé: 900 Proposé: 900	
	0009-21-0002-4	Rencontre avec les familles - Outil Ulysse 2021 Demandé: 1800 Proposé: 1800	← [E] →

Osiris : les rapports

2 types de rapports :

- Rapports de liste (dossiers, actions, bénéficiaires...)
- Rapports consolidés

Ils sont lancés depuis Osiris, à partir d'une recherche multicritères

Cela produit un fichier .xls directement téléchargé sur le poste de l'utilisateur.

OSIRIS BÉNÉFICIAIRE REVENEMENT NOTIFICATION STATISTIQUES ADMINISTRATION

Accueil > Statistiques > Suivi Action-Dossier

Suivi Action-Dossier

Suivi Action-Dossier

Nom du rapport
Suivi des dossiers

Paramètres

Service: AC - Administration Centrale
Inclure les services territoriaux: Non
Nom gestionnaire: Votre choix

N° programme / type financement: FDVA
Sous-type de financement: Votre choix
Année: 2021

Modalité financement: Votre choix

EXPORTER

Nombre d'associations JEP/non JEP demandées et subventionnées par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées			Nombre d'associations subventionnées		
	JEP	Non JEP	Total	JEP	Non JEP	Total
Formation des bénévoles	137	303	440	119	206	325
Formations Spécifiques	113	248	361	95	188	283
Formations Techniques	44	90	134	33	50	83
Financement global -nouveau(x)	289	1904	2193	218	1085	1303
Financement Global	130	1077	1207	92	571	663
Nouveaux Projets innovants	170	283	453	129	323	452
TOTAL	331	2032	2363	266	1199	1465

Nombre d'associations demandées et subventionnées affiliées ou non par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées			Nombre d'associations subventionnées				
	Affiliées à un réseau national	Affiliées à un réseau uniquement régional	Non affiliées	De 0 à 2 salariés	Affiliées à un réseau national	Affiliées à un réseau uniquement régional	Non affiliées	De 0 à 2 salariés
Formation des bénévoles	95		345	269	52		213	185
Formations Spécifiques	77		284	223	48		217	151
Formations Techniques	20		102	77	10		75	44
Financement global -nouveau(x)	725		1488	1812	383		320	1829
Financement Global	444		783	1064	215		448	583
Nouveaux Projets innovants	318		745	885	177		475	465
TOTAL	771		1552	1815	410		1655	1129

Service	N° programme / Type financement	Sous-Type financement	N° Dossier Daira	N° Dossier Compte Asso	N° EJ	Etat Dossier	Pluriannua- lité	Exercice Début	Exercice Fin	Revenement	N° RNA	N° Siret	N° Tiers Chèque	Nom	
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0001	20-011988	2103029016	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W011000071	50171408000018	5001432418	LES RANDOEURS DU BUZIN	LES RANDOEURS DU BUZIN
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0002	20-022338	2103029017	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W014001413	54232557300017	5001386318	GYM CHA TILLON HOMMES & FEMMES	GYM CHA TILLON HOMMES & FEMMES
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0003	20-022696		Refusé	Annuel	2020	2020	Non	W012000858	59630304260015	5001598184	COMTE DE JIMELAGE DE CIVRIEUX	COMTE DE JIMELAGE DE CIVRIEUX
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0004	20-022932	2103029018	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012000788	48399589900015	5000784455	RÊTE A TRAC	RÊTE A TRAC
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0005	20-022828	2103029019	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W011000133	59648689000018	5000988518	AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'AMBEREU ET DES ENVIRONS	AMICALE DES DONNEURS DE SANG D'AMBEREU ET DES ENVIRONS
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0006	20-022358		Refusé	Annuel	2020	2020	Oui	W011000925	48967478400023	5001432558	EN GRANGEONS LA MUSIQUE	EN GRANGEONS LA MUSIQUE
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0007	20-024214	2103029040	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012001775	77937658900014	5001095423	SOUS DES ECOLES LAQUES DE SAINT MAURICE DE COURDAIS	SOUS DES ECOLES LAQUES DE SAINT MAURICE DE COURDAIS
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0008	20-022598		Refusé	Annuel	2020	2020	Oui	W012001071	48258825100025	5000734823	FRANCE BENEVOLAT DES RAYS DE L'AIN (FBRA)	FBRA
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0011	20-022815	2103029041	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012003205	42819265100035	5000274581	LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE L'AIN	LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE L'AIN
DD01	FDVA	Formation des bénévoles	DD01-20-0012	20-035638	2103068808	A évaluer	Annuel	2020	2020	Oui	W012004292	53680411800025	5000945442	RADIO TROPICQUES	RADIO TROPICQUES
DD01	FDVA	Financement global-nouveaux(x) (projets) innovants(x)	DD01-20-0013	20-035969	2103029042	A évaluer	Annuel	2020	2020	Non	W012001136	52797482700018	5001302384	PATOB, TRADITIONS ET METERS D'AUTREFOIS DU CANTON DE SAINT TRIVIER DE COURTES	PATOB, TRADITIONS ET METERS D'AUTREFOIS DU CANTON DE SAINT TRIVIER DE COURTES

Nombre d'associations demandées par secteur et par type d'actions FDVA

	Nombre d'associations demandées										
	Jeu/jeu /	Sport	Santé	Social	Education /	Culture	Défense de	Environnement	Loisirs / vie	Autres	Total
Formation des bénévoles	31	52	12	109	21	48	19	38	31	73	440
Formations Spécifiques	26	35	12	92	15	43	17	38	25	62	201
Formations Techniques	13	21	4	28	8	11	3	11	5	20	131

STATISTIQUES

- Liste des associations
- Tableau FDVA pré-commission
- Consolidation FDVA déconcentré
- Suivi action-dossier

Osiris : administration des utilisateurs et des templates

Un utilisateur de rôle « administrateur » dispose de droits lui permettant :

- D'administrer (créer, modifier, désactiver) des utilisateurs de son service ou de ses services territoriaux
- De paramétrer les templates de documents utilisés pour le publipostage
- De publier un message qui apparaît dans l'accueil d'Osiris pour les utilisateurs de son périmètre.

Administratif ▼

Gestion des templates

Publier un message

Utilisateurs

[Consulter les balises utilisables](#)

CRÉER UN NOUVEAU TEMPLATE

Critères de recherche ▼

Type de template: N° Programme / Type financement : Sous-type de financement :

Service: Inclure les services territoriaux:

Type	Programmes / Sous-Type Financements	Service	Fichier	Action
Arrêté d'avance	Partenariat JEP <ul style="list-style-type: none"> 163 - Partenariat - Aide au réseau information j 163 - Partenariat - Animation territoriale du Se 163 - Partenariat - Développement territorial du 163 - Partenariat - Initiative des jeunes 163 - Partenariat - Loisirs Educatifs des jeunes 163 - Partenariat - Métiers de l'animation 163 - Partenariat - Politiques partenariales loc 163 - Partenariat - Préfiguration SNU 163 - Partenariat - Rénovation des centres de va SNU 163 - Partenariat - Soutien JEP (national) 163 - Partenariat - Soutien non JEP 	DJEPVA-SD2B	13.1-PART-Arrêté d'avance.docx	  
	Partenariat JEP <ul style="list-style-type: none"> 163 - Partenariat - Aide au réseau information j 163 - Partenariat - Animation territoriale du Se 163 - Partenariat - Développement territorial du 163 - Partenariat - Initiative des jeunes 163 - Partenariat - Loisirs Educatifs des jeunes 163 - Partenariat - Métiers de l'animation 163 - Partenariat - Politiques partenariales loc 	DJEPVA-SD2B	14.1-PART-Arrêté de solde.docx	  

Gestionnaire des Utilisateurs

Recherche d'un utilisateur ▼

Nom: Prénom: Courriel:

Identifiant: N° programmé/Type financement: Service:

Rôles attribués: Utilisateur désactivé: Inclure les services territoriaux:

CRÉER UN NOUVEL UTILISATEUR

LANCER LA RECHERCHE

Nombre de résultats de la recherche : 1

Nom	Prénom	Courriel	Service	Rôles attribués	Types de financement	Actions
Assistance	Utilisateur	djepva.dsi@jeunesse-sports.gouv.fr	DJEPVA-SD2B	Administrateur / Valideur/Chorus	Partenariat JEP	

Modalités opérationnelles

Conditions pour bénéficier de l'offre de service (1/2)

Des outils partagés

- Les outils proposés (Le Compte Asso, Osiris, le connecteur-Chorus) sont utilisés par plusieurs partenaires, qui partagent en grande partie un mode de fonctionnement commun (workflow, règles de gestion...).
- Cependant, le cadre est suffisamment souple pour permettre à chaque partenaire de bénéficier de spécificités dans la mesure de ce qui est raisonnable de faire.

Accompagnement

- La DJEPVA s'engage à accompagner les services instructeurs pour les aider à dématérialiser leur processus métier et les former à l'utilisation des outils. Elle assure l'intégralité du paramétrage des référentiels métier au démarrage et donne progressivement plus d'autonomie aux services instructeurs.
- Dans le cas de dispositifs déconcentrés, la DJEPVA assure l'interface avec le pilote du dispositif en administration centrale mais laisse à ce dernier la responsabilité de l'animation, l'accompagnement et l'assistance des services instructeurs déconcentrés. Des formations et aides à la conduite de changement pourront cependant être organisées de manière conjointe.
- Lorsqu'un nouveau partenaire est décidé à bénéficier de l'offre de service, le paramétrage du/des services instructeurs, programmes/type de financement, référentiels Chorus, etc. s'effectue très rapidement.



Assistance des utilisateurs

- L'assistance technique est assurée par la DJEPVA, aussi bien pour les utilisateurs finaux que pour les services instructeurs. La DJEPVA s'appuie notamment sur les ressources de la DNUM des ministères sociaux, qui héberge les applications de l'offre de service.
- L'assistance sur des sujets purement métier relève en revanche de la responsabilité du service instructeur en administration centrale, qui doit s'engager à consacrer suffisamment de moyens (en temps) à ce sujet.

Conditions pour bénéficier de l'offre de service (2/2)

Coûts de l'utilisation de l'offre de service

- L'accès aux outils est gratuit mais pour des partenaires dont le nombre de dossiers dépasse 5000 unités par an, une participation est demandée pour la prise en charge de la MCO globale (maintien en conditions opérationnelles), qui devrait être de l'ordre de 10 000 € par an par partenaire, à laquelle peut s'ajouter d'éventuels coûts de MCO pour les outils spécifiques du partenaire.
- Les demandes d'évolution spécifiques sont à la charge du partenaire (voir gouvernance partagée ci-contre).
- En revanche, les évolutions communes (qui bénéficient à l'ensemble des partenaires bénéficiaires de l'offre de service) seront prises en charge par la DJEPVA.



Une gouvernance partagée

- Une fois le service opérationnel, les modalités et la fréquence des échanges DJEPVA-partenaire sont à définir en fonction des besoins. Au-delà de ces échanges, la gouvernance partagée prévoit des points de situation réguliers (fréquence et modalités à définir).
- La gouvernance prévoit aussi chaque année, entre les mois de septembre et de novembre, des travaux de conception afin d'identifier de nouveaux besoins et la manière de les intégrer dans les services numériques, afin qu'ils y soit développés et opérationnels pour les campagnes de subvention de l'année suivante. La DNUM des ministères sociaux est associée à ces travaux autant que de besoin.
- Ces travaux se concrétisent par l'organisation d'un COPIL en fin d'année, afin de valider le plan d'activité des systèmes d'information de l'année suivante.
- De nouveaux besoins urgents peuvent être exprimés en cours d'année et peuvent être réalisés dans la mesure de ce qui est raisonnable de faire.
- Un COPIL complémentaire peut être organisé durant l'année, afin de porter une demande particulière non prévue, et de valider sa réalisation dans les outils de l'offre de service.

Modalités de déploiement d'un service instructeur ou d'un dispositif de subvention

Les étapes

1. Etude du processus métier existant (modalité de gestion des appels à projet, modalités d'instruction et de mise en paiement...)
2. Etude des appels à projet, des différents actes juridiques (arrêtés, conventions) et des référentiels Chorus
3. Etude des besoins spécifiques pour l'instruction des demandes de subventions (champs et/ou documents demandés spécifiques)
4. Paramétrage dans Le Compte Asso et Osiris, création des comptes de service instructeur
5. Formation des utilisateurs du service instructeur
6. Paramétrage de la subvention par le service instructeur
7. Lancement de la campagne de subvention

Processus valable pour :

- Un service d'administration centrale ou déconcentrée
- Un ou plusieurs dispositifs instruits en administration centrale et/ou dans des services déconcentrés



Hébergement et gestion des incidents

Hébergement et supervision

- Tous les services numériques de l'offre de service sont hébergés par la **Direction du numérique pour l'Éducation**
- Les services numériques sont supervisés et une intervention est prévue en cas d'incident :
 - Le Compte Asso : 7j/7 08h00-23h00
 - Osiris : heures ouvrées (5j/7 10h00-18h00)



Gestion des incidents

- Les incidents mineurs (anomalie au niveau d'un dossier, problème de connexion d'un utilisateurs...) doivent être signalés par courriel à l'adresse de messagerie djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr
- En cas d'indisponibilité majeure ou totale d'un des services numériques, la DNUM des ministères sociaux s'engage à intervenir et les rétablir dans les 4 heures qui suivent l'identification de l'incident
- En cas d'incident majeur, l'assistance utilisateur informe, autant que possible :
 - Les utilisateurs du compte asso par des messages apparaissant sur fond rouge
 - Les utilisateurs des services instructeurs par courriel envoyé par djepva.disi@jeunesse-sports.gouv.fr

Démarche qualité : assistance des utilisateurs

Objectifs :

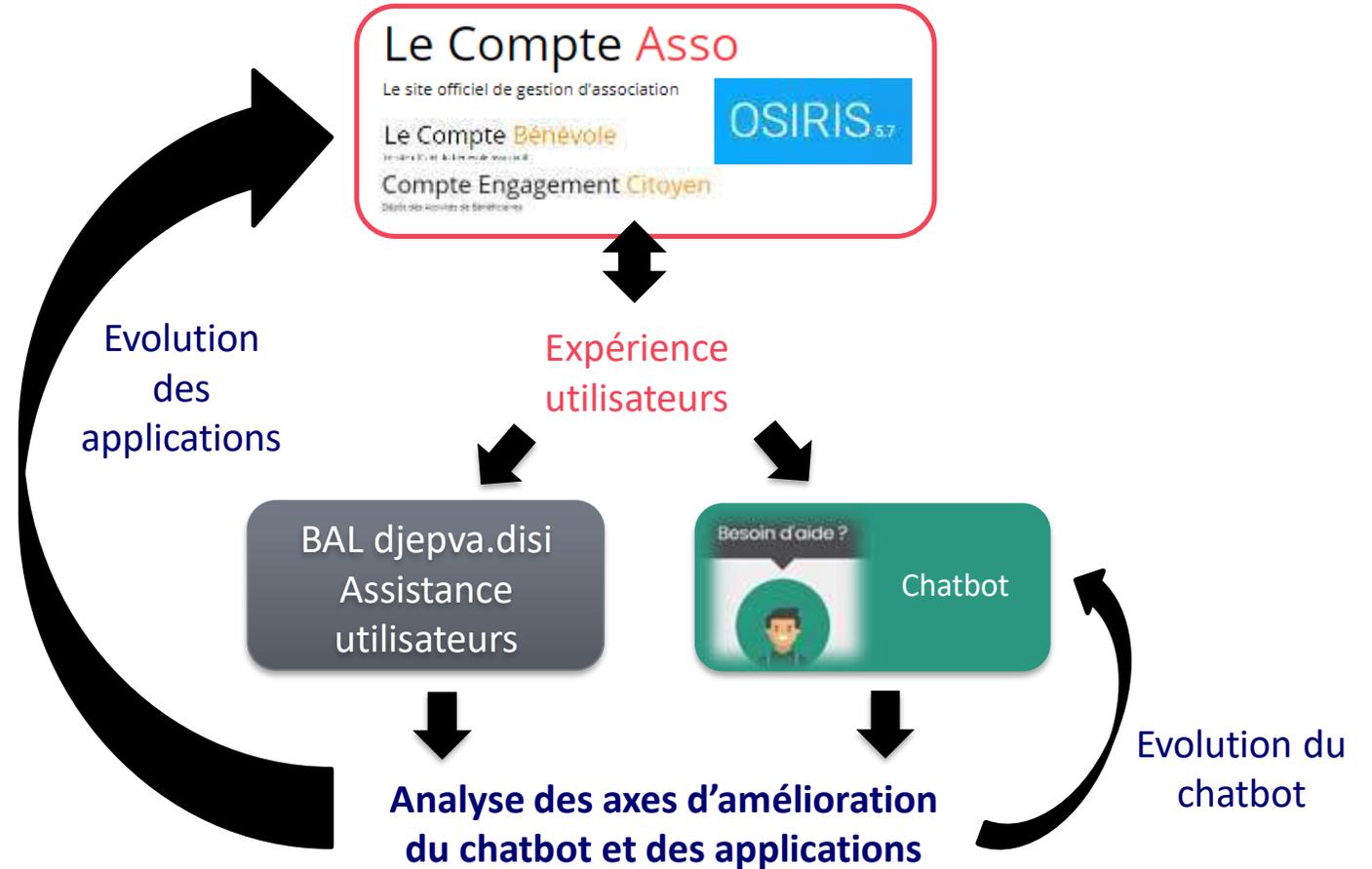
- Faire en sorte que les demandes d'assistance des utilisateurs LCA et Osiris soient les moins nombreuses possibles
- Assurer un service de qualité, notamment un traitement des demandes des utilisateurs sous 24H à 48H

Réalisations :

- 2018 : mise en place par la Djepva d'une boîte de messagerie réceptionnant l'ensemble des demandes d'assistance des utilisateurs
- 2019 : mise en place d'un chatbot dans Le compte asso

Coûts Djepva :

- 1 ETPT (2022)
- 30 k€/an (licence chatbot)



Environnement de formation

<https://siva-formation.cegedim.cloud/client/login>

<https://osiris.formation.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/>

